

<https://47.snuipp.fr/Conseil-de-formation-du-4-juin-2013>



# Conseil de formation du 4 juin 2013

- Paritarisme - Formation initiale et continue -

Date de mise en ligne : jeudi 6 juin 2013

Dernière mise à jour : 0000

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

# Le conseil de formation qui s'est tenu mardi a surtout concerné la formation initiale, car çà formation continue c'est de pire en pire !!

Le SNUipp-FSU 47 est intervenu pour dénoncer le manque de formation et rappeler la réglementation à notre DASEN.

Le problème de la formation continue est lié, rappelons le, au problème du remplacement et comme les brigades vont être utilisés pour remplacer les professeurs des écoles stagiaires (72), et comme la DASEN a des formations obligatoires à mettre en place, il reste très peu de moyens pour permettre à un nombre conséquent de collègues de partir en formation !

La grande surprise de cette année ce sont les moyens utilisés pour le remplacement : les « CAD1 » (encore un sigle dans l'EN). Les CAD1 ce sont des contractuels admissibles premier degré (étudiants qui auront réussi les écrits du concours et qui vont se retrouver 1/3 temps en classe).

On vous en avait déjà parlé, là c'est fait, on connaissait trop bien le système des vacataires-contractuels du 2<sup>d</sup> degré. (ça c'est la réforme Peillon)

Heureusement, on nous dit que ce sera une année transitoire, encore une !

## Formation continue

- **Les stages « longs » :**

L'année prochaine il n'y aura que 2 stages « longs » proposés. Ces stages seront ouverts pour 11 collègues donc 22 au total sur environ 1600 enseignants dans le département !

Initialement intitulés « savoirs fondamentaux », nous avons obtenu une légère précision : le premier concernera les enseignants de maternelle qui débutent ou qui reprennent une classe de maternelle ; le second n'est pas encore fixé, il sera destiné aux enseignants de cycle 3 et sera sur le thème des mathématiques et/ou du français.

Outre le peu de choix proposé, nous pouvons aussi nous interroger sur la qualité des propositions...

- **Les stages à public désignés :**

Liés à la mise en place des nouveaux dispositifs « Plus de maîtres que de classe » et « scolarisation des moins de 3 ans », 4 jours de formation seront destinés aux collègues des écoles concernées.

Mais pas à tous ! Seulement 2 collègues par école...

Nous avons demandé que ces stages ne soient pas décomptés du crédit de formation continue.

- **Formation initiale des directeurs :**

Cela faisait plusieurs années que les directeurs pouvaient bénéficier d'une semaine supplémentaire de formation, l'année prochaine on repasse à 4 semaines, c'est ce qui est prévu par les textes...!

Ce sera pareil pour les collègues assurant l'intérim de direction, on passe de 3 jours à 2 jours.

- **Formation des T1 et T2 :**

Ce n'est pas un oubli, mais le manque de remplaçants oblige l'Administration à l'annuler. Premier effet de la relance de la formation annoncée par l'Administration. ?

Nous avons affirmé notre mécontentement face à cette mesure qui pénalise nos jeunes collègues, et exigerons que les droits des professeurs débutants à avoir une formation soient respectés.

- **Autres stages d'une ou deux journées :**  
RRS, TICE, Maternelle, Mathématiques, école et cinéma, Occitan.

Rappel : Pour les stages de formation continue, les remplacements seront effectués par des CAD1 (étudiants contractuels admissibles avec 1/3 temps en classe).

## Formation initiale PES :

Les Professeurs des écoles stagiaires reçus au concours Chatel seront 72 à la prochaine rentrée. Ils auront les résultats du concours le 10 juin et bénéficieront l'année prochaine de 12 semaines de formation. Ils connaîtront leur lieu d'affectation fin juin et pourront donc prendre contact avec leur école de rattachement mais sans aucune obligation, leur nomination n'étant effective qu'au 1/09/2013 !  
Les responsables de la formation nous ont présenté l'organisation sur l'année et l'alternance des semaines de classe et de formation en Pratique accompagnée chez les PEMF ou dans les ESPE (anciens IUFM)  
Les PES seront positionnés sur des postes de brigades, ZIL, adjoint, TRS et fractionnés.

Le SNUipp-FSU 47 a rappelé ses inquiétudes pour ceux qui seront positionnés sur les postes d'adjoint concernant les absences prolongées dues au période de formation (qui sont bien nécessaires !)  
Les 72 PE stagiaires seront répartis en 3 groupes et alterneront entre semaines de classe et semaines de formation.

## Animations pédagogiques 2013-2014 :

Le SNUipp-FSU 47 a demandé à la DASEN quelle serait l'organisation des animations pédagogiques l'année prochaine.  
Que notre école passe à 4 jours et demi ou qu'elle reste à 4 jours, ce sera 9h en présentiel et 9 h à distance que l'Administration appelle « formation hybride ».  
Concernant les 9 h en présentiel, la DASEN a dit que partout où cela serait possible, les animations continueraient à se dérouler le mercredi matin.  
Pour les écoles qui passent à 4 jours et demi, elle pense les proposer en fin d'après-midi mais cela n'est pas encore définitif, il y a des groupes de travail avec les IEN à ce sujet en ce moment.  
Concernant les 9 h à distance, il y a aussi des pistes qui sont avancées, mais rien de précis (on ne connaît pas encore les effets secondaires des formations hybrides...)  
L'Administration a présenté ce qui a été mis en place cette année avec les collègues du groupe « maternelle » : du présentiel, des réunions et l'utilisation d'un espace numérique de travail.

La DASEN pense que cette formation « hybride » peut être au plus près des besoins mais qu'elle n'évitera jamais le présentiel. Elle pense que cela va apporter plus de souplesse aux collègues.

Au SNUipp-FSU 47, on attend de voir si cela devient mieux que les animations pédagogiques de ces dernières années !

La DASEN a conclu le conseil de formation en espérant que ce soit la dernière année compliquée, nous prenons note et nous lui avons signifié !